

SAINT-PROJET SAINT-CONSTANT



Saint-Projet Saint-Constant



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>p 2</i>
<i>L'actualité de la commune en images</i>	<i>p 3 et P4</i>
<i>Les associations de Gym</i>	<i>p 5</i>
<i>Les comptes de la commune</i>	<i>p 6</i>
<i>Les comptes (suite)</i>	<i>p 7</i>
<i>Les subventions</i>	<i>p 8</i>
<i>Recensement, (TAP paroles d'élèves)</i>	<i>p 9</i>
<i>Réseaux, incendies, infos seniors</i>	<i>p 10</i>
<i>A table, au jardin</i>	<i>p 11</i>

BULLETIN MUNICIPAL
N° 80
JUILLET 2016



Chers concitoyens

Avant la période estivale, le bulletin de juillet nous permet de communiquer les dernières informations sur la vie de notre commune.

Nous avons la chance d'être dans une commune paisible où il fait bon vivre, de ne pas connaître les conditions climatiques de certaines régions même si la vie devient de plus en plus difficile pour beaucoup d'entre nous. Ainsi, dans ces conditions, avons-nous décidé de ne pas augmenter les taxes .

Le travail sur le transport des personnes âgées ou n'ayant pas de moyen de locomotion a pris un peu de retard mais nous espérons le mettre en service en fin d'année.

Le parcours de santé, après maintes péripéties, sera aménagé au cours de l'automne et pourra être utilisé par tout le monde : adultes et enfants.

Les études du plan local d'urbanisme et de l'Aire de valorisation du patrimoine se poursuivent et devraient être terminées en fin d'année.

L'avant Projet définitif des ateliers municipaux a été validé et la consultation des entreprises sera lancée au cours de l'été. L'objectif est une ouverture de chantier en octobre, sous condition d'obtention des aides de l'Etat.

Des travaux de peinture sont programmés dans la classe maternelle pour les vacances.

La salle du conseil municipal et aussi des mariages a été entièrement rénovée : merci à la commission pour son implication.

Les réflexions sur le broyage des végétaux et l'acquisition d'une machine à désherber se poursuivent.

Nous poursuivrons au cours du deuxième semestre : la signalisation, la recherche de solutions sur les nuisances sonores de la salle polyvalente et sur les problèmes de vitesse route de Bunzac et à la Chabanne....

Concernant la Communauté de Communes, le gros chantier de cette année est la fusion avec nos voisins de Seuil Charente Périgord. Nous devons être prêts au 1^{er} janvier 2017. Des groupes de travail ont fait l'état des lieux et nous allons faire les propositions à partir de septembre. Un cabinet a été choisi pour nous aider.

Les projets sur : Terrasses de Tardoire, aire de service de Taponnat, la plaine de Landaudrie à Rancogne, les maisons de santé de Chazelles et de La Rochefoucauld, le plan local d'urbanisme intercommunal avancent et nous devrions pouvoir annoncer de bonnes nouvelles dans quelques mois.

Une étude de faisabilité est menée par le Pays Horte et Tardoire sur un magasin de producteurs et une centrale de producteurs, et sur un projet de conserverie par un chantier d'insertion sur notre territoire.

Je remercie tous ceux qui s'investissent au sein de notre commune et participent à son développement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Jean-Louis Marsaud



L'actualité en images



Flash Création gagne l'impasse de la Margot.

Christophe Bousseton a quitté la rue de la République et installé son salon de coiffure au 3 impasse de La Margot, face à la jardinerie. Moderne, lumineux, adoptant les dernières technologies en matière de confort, le salon bénéficie ici d'une meilleure visibilité.

La Jardinerie a fêté le printemps

La jardinerie de Saint-Projet a célébré l'arrivée des beaux jours en invitant clients et amis à venir partager une soirée plancha au cœur même des fleurs et arbustes d'extérieur. L'occasion pour les invités de visiter les installations et de prendre connaissance des nouveautés offertes par l'établissement ouvert depuis février 2014.



Un athlète au grand cœur



Après son raid de 285 kilomètres en cinq jours autour d'Angoulême au profit de l'association « Agathe et Paul », Fabien Mariez, l'infatigable raider au grand cœur, avait donné rendez-vous à ses amis coureurs à pied au brin d'aillet du premier mai à St-Projet. Pour chaque coureur engagé, le comité reversait une participation à l'association "Agathe et Paul" tandis qu'une urne recevait des dons.

Agathe 4 ans, souffre d'une maladie génétique et son cousin Paul 12 ans, d'autisme. Ils sont venus en famille à St-Projet remercier Fabien Mariez et ses amis joggeurs.

Les fonds collectés lors du raid (grossis de ceux recueillis le 1er mai) serviront à une meilleure prise en charge des deux enfants.



Le comité des fêtes anime la commune



Brin d'aillet

Cette année, la météo a été clémentine avec les organisateurs du brin d'aillet du 1er mai. Les marcheurs étaient nombreux sur les deux circuits proposés et le casse-croûte à l'arrivée était le bienvenu. Pour cette édition 2016, les bénévoles du comité des fêtes avaient enfilé le tout nouveau tee-shirt à l'effigie de l'association.

Théâtre

Côté cour, la troupe de théâtre de Mansle était à St-Projet dimanche, 24 avril à l'invitation du comité des fêtes pour une unique représentation de la pièce de Florian Zeller : La vérité. Bien que peu nombreux, le public a suivi avec intérêt les sept tableaux de cette pièce servie avec talent par la troupe mansloise.



Fêtes des écoles et Feu de la St-Jean



Les élèves, de la maternelle au cours moyen, ont interprété devant les familles les chants appris en classe. Une exposition des travaux réalisés dans l'année était en libre accès dans la salle des fêtes durant tout le temps de la kermesse organisée par les parents d'élèves. et le Comité des fêtes. Après le tirage de la tombola, le feu de la St-Jean a terminé la soirée.

Un collégien de la commune récompensé au concours de l'AMOPA



Comme chaque année, l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA) a organisé un concours « défense de la langue française ».

Théo Da Silva Galiano, élève de 6ème au collège Jean Rostand de La Rochefoucauld a obtenu le 2ème accessit d'expression écrite.

Sa récompense lui a été remise mercredi 8 juin au lycée Guez de Balzac à Angoulême en présence du maire Jean-Louis Marsaud.

La municipalité s'est associée à l'évènement en offrant au jeune lauréat deux romans d'aventures.



Gym Volontaire : Du nouveau en septembre

Gym douce équilibre : Gym spécifique pour la prévention des chutes

Début **lundi 19 septembre** de 17 à 18h. (**1er essai gratuit**)

Stéphanie l'animatrice propose des exercices adaptés aux besoins des seniors (renforcement musculaire, souplesse, parcours de motricité, approche du sol, techniques pour se relever...)



Zumba kid : enfants de 4 à 13 ans

Début **mercredi 7 septembre**, groupes entre 15h30 et 18h, en fonction des inscriptions (**1er essai gratuit**)

La zumba kid est un mélange de danses (hip-hop, reggaeton, musiques actuelles) et de jeux ludiques.



Zumba Fitness : Adultes et jeunes à partir de 13 ans.

Début **jeudi 8 septembre** de 18 à 19h.

La **danse fitness**, inspirée des rythmes latins, facile à suivre, permet de brûler des calories.

...sentez la musique et laissez-vous aller...



Inscriptions et renseignements auprès de Stéphanie
06.87.32.90.78 ou par mail à **gymvolontairestprojet16@gmail.com**

Gym Détente : la trentenaire

Le club de gym-détente est fortement implanté à Saint-Projet depuis 31 ans.

Fort de ses 80 licenciés, il est toujours jeune et dynamique.

Il accueillera les participants à compter du **lundi 5 septembre** à la salle municipale.

Les adhérents peuvent participer à 3 séances par semaine, dans une ambiance sympathique et détendue.

Renseignements auprès de Nadine Linard
05 45 61 75 42 ou 07 81 93 35 10

Inscription possible par mail à
gymdetentestprojet@yahoo.fr

Cotisation annuelle 95 euros payable en 3 fois.



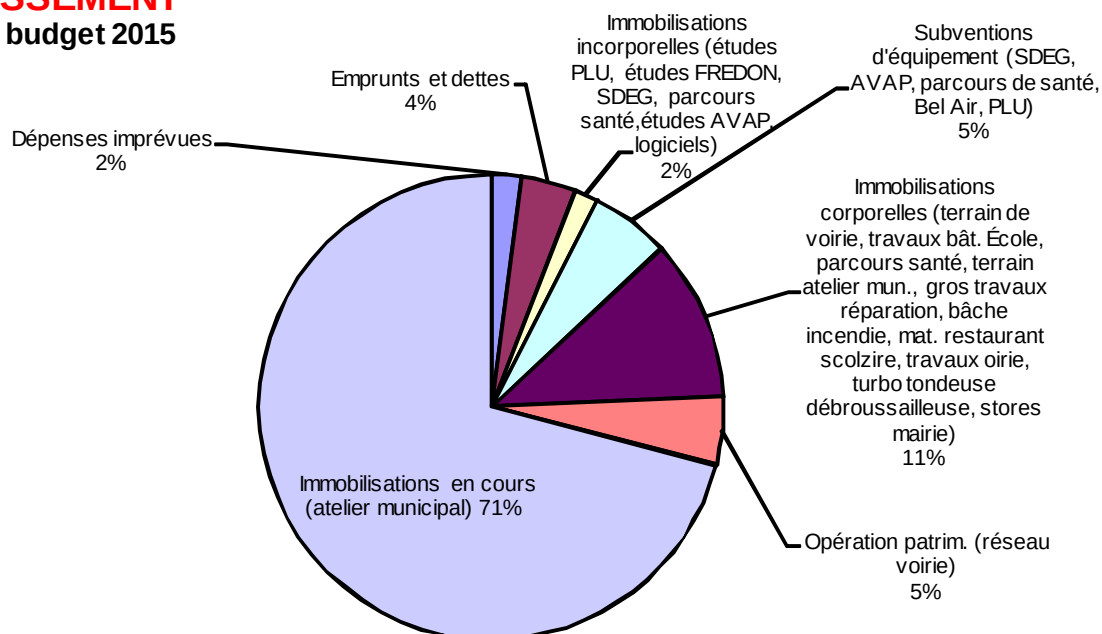
Les comptes de la commune

INVESTISSEMENTS					
Dépenses			Recettes		
	CA. 2015	Budget 2016 et RAR 2015		CA. 2015	Budget 2016 et RAR 2015
Dépenses imprévues		8 000 €	Excédent d'investissement reporté	58 815 €	137 608 €
Emprunts et dettes	32 222 €	33 600 €	Virement de la section de fonctionnement		36 000 €
Immobilisations incorporelles (études PLU, études FREDON, SDEG, parcours santé, études AVAP, logiciels)	9 395 €	14 000 €	Dotations (comprenant excédent de fonctionnement 2015 pour 133 928 €)	155 433 €	146 168 €
Subventions d'équipement (SDEG, AVAP, parcours de santé, Bel Air, PLU)	19 695 €	48 500 €	Subventions d'investissements	1 824 €	178 935 €
Immobilisations corporelles (terrain de voirie, travaux bât. École, parcours santé, terrain atelier mun., gros travaux réparation, bâche incendie, mat. restaurant scolaire, travaux voirie, turbo tondeuse débroussaillieuse, stores mairie...)	16 838 €	97 800 €	Emprunts et dettes		320 000 €
Opération patrim. (réseau voirie)	23 884 €	41 500 €	Opération patrim.	23 884 €	41 500 €
Opération ordre section	€	1 600 €	Amortissement imm.	10 932 €	15 303 €
Immobilisation cours (travaux atelier municipal, FDAC)	11 246 €	620 514 €			
TOTAL	113 280 €	875 514 €	TOTAL	250 888 €	875 514 €
			Excédent d'investissement	137 608 €	

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
	Compte administratif 2015	Budget 2016		Compte administratif 2015	Budget 2016
Charges générales	139 833 €	253 500 €	Excédent de fonctionnement	150 000 €	155 000 €
Charges de personnels	316 705 €	396 950 €	Remboursement de charges de personnel	12 899 €	13 332 €
Autres courant	74 523 €	86 747 €	Produits de service (concessions cimétière, occupation du domaine public, redevance droit de service, locations diverses, remboursements de frais)	33 533 €	32 638 €
Intérêts emprunts	20 760 €	19 500 €	Impôts et taxes	465 746 €	463 899 €
Charges exceptionnelles	553 €	2 000 €	Dotations subvention d'équipement	188 127 €	157 631 €
D.a.immobilisations corporelles	10 932 €	15 303 €	Autres produits de gestion	1 710 €	1 500 €
Clients douteux		1 000 €	Produits financiers	4 €	- €
Dépenses imprévues		13 000 €	Produits exceptionnels	215 €	- €
Virement à la section investissement		36 000 €	Opérations d'ordre		
TOTAL	563 306 €	824 000 €	TOTAL	852 234 €	824 000 €
			Excédent de fonctionnement	288 928 €	

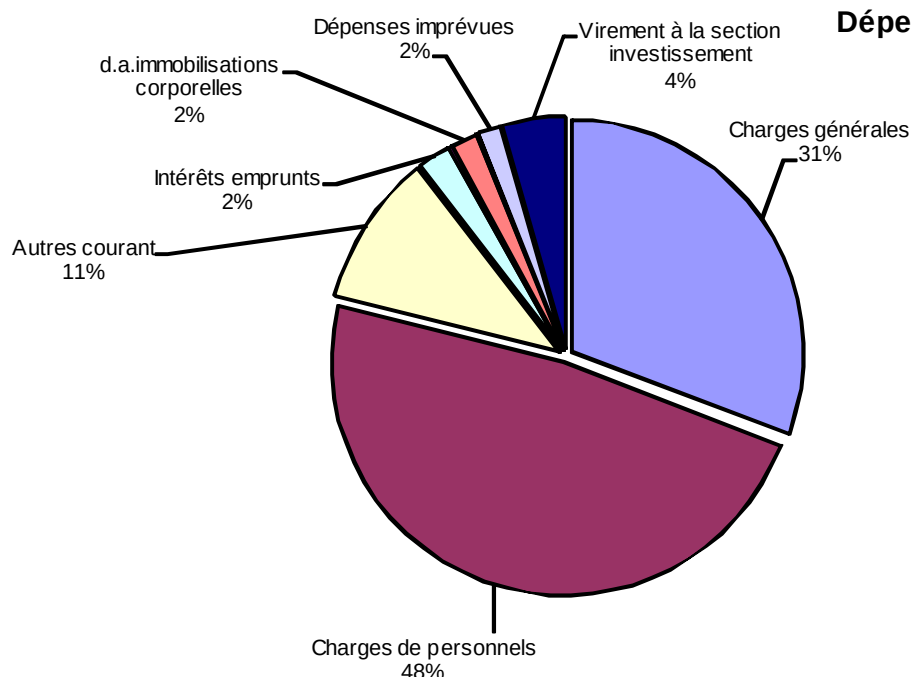
INVESTISSEMENT

Dépenses budget 2015



FONCTIONNEMENT

Dépenses budget 2016



Suite à une décision unanime du conseil municipal, les trois taxes levées par la commune n'augmenteront pas en 2016. Elles restent donc aux taux suivants :

Taxe d'habitation	8,50 %
Taxe sur le foncier bâti	21,12 %
Taxe sur le foncier non bâti	45,09 %



Subventions votées

Nom de l'association	Montant accordé en 2016
Amicale des chasseurs	100
Comité des fêtes	100
Parents d'élèves de l'école de St-Projet-St-Constant	100
Coopérative scolaire	1.450
Club de Gym détente St-Projet-St-Constant	100
Association des anciens Combattants	100
Gym volontaire St-Projet-St-Constant	100
Association C'est facile	100
CCAS St-Projet-St-Constant	4.000
ADMR La Rochefoucauld	70
Comité de jumelage Birkenau canton de La Rochefoucauld	100
Amicale pour le don de sang La Rochefoucauld	70
Croix rouge la Rochefoucauld	50
Enfance inadaptée de la Charente	30
RASED	100
Comité prévention routière	30
Association Souvenir des fusillés de La Braconne	100
Secours Populaire	50
Restaurants du cœur	50
Association Pirouette	60
Banque alimentaire	50
Association pour l'Histoire du Pays Rupificaldien,	100
Foyer des élèves de la MFR	100
Agathe et Paul	150
TOTAL	7260

Rappel : Le conseil municipal par délibération n° 2014/05/01 du 7 avril 2014 a décidé de verser aux établissements scolaires (primaires, collèges, lycées, MFR) qui en font la demande, une participation à hauteur de 15% des frais de sorties éducatives ou séjours linguistiques des élèves domiciliés dans la commune.



JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

**RESEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DGS**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SCS/SPAC/CT Impressions SGA/COM 8015

www.defense.gouv.fr/jdc



Recensement : Pensez-y

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION SUD-OUEST

CSN Poitiers

Départements : 16 / 17 / 79 / 86
Tél. : 05 49 00 24 69

CSN Toulouse

Départements : 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82
Tél. : 05 62 57 38 68

CSN Bordeaux

Départements : 33 / 47
Tél. : 05 57 85 10 12

CSN Limoges

Départements : 19 / 23 / 24 / 87
Tél. : 05 55 12 69 92

CSN Pau

Départements : 32 / 40 / 64 / 65
Tél. : 05 59 40 46 71

Les T.A.P. : Paroles d'écoliers

- - On adore les jeux dehors : le ballon prisonnier, le cache-cache quand il fait beau
- - On découvre plein de sports : tennis, hand, badminton, volley, ping-pong; C'est très amusant ! C'est le sport qu'on préfère !
- - On a fabriqué plein d'objets pour le marché de Noël, la fêtes de pères, la fêtes des mères.
- - On fait aussi de la pâte à modeler et des perles à repasser. C'est Sympa !
- - On a joué aux chaises musicales, au twister, à bâbord-tribord;
- - On a aussi fait du théâtre, on invente des scénettes que l'on joue.
- - On construit une voiture en mécano, j'aime bien; On pourra jouer avec une fois que l'on aura mis le moteur !



Signaler un équipement endommagé des réseaux Orange.

Au <https://1013.orange.fr/>

Les réseaux Orange sont constitués d'équipements (poteaux, câbles, armoires...) dont certains sont apparents sur la voie publique. Le service "dommages réseau" permet à toute personne (particulier, collectivité, entreprise) de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange : poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées...

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

Prévention des incendies de plein air.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers est interdit par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011. Face aux difficultés d'application rencontrées dans les zones rurales, un arrêté préfectoral du 3 mai 2016 prévoit la possibilité de déroger à l'interdiction. Cette dérogation exceptionnelle est mise en place jusqu'au 1er juin 2018.

Le brûlage peut être autorisé du 1er octobre au 31 décembre et du 1er mars au 31 mai.

Il reste soumis à déclaration préalable en mairie.

Dans tous les cas se renseigner auprès de la mairie



INFOS SENIORS



En attendant le service transport

**Pour les jeunes et les seniors :
le Chèque « Pass' Charente Transport »**

Pour plus de mobilité en milieu rural, le Département de la Charente met en place le **PASS'CHARENTE TRANSPORT**. Si vous êtes âgé(e) de **6 à 18 ans ou de plus de 70 ans** et que vous vivez sur le territoire charentais (hors Grand Angoulême et communauté de communes de Cognac), le Département vous offre un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Pour ce faire, il suffit de remplir l'imprimé disponible sur le site du Conseil Départemental et l'envoyer à l'adresse indiquée sur ce même imprimé accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La demande concerne une personne, c'est à dire qu'un couple de plus de 70 ans peut faire deux demandes. L'opération est renouvelable annuellement. *Pour information, les taxis de La Rochefoucauld sont partenaires de l'opération.*

Seniors, soyez acteurs de votre santé

Conférence-débat

Organisée par
Cap Poitou-Charentes
et **l'ASEPT Poitou-Charentes**

Places limitées, réservations au
05 46 97 53 02
www.asept-poitoucharentes.fr
www.bienveillir-centreouest.fr

Mardi 27 septembre 2016

Cinéma «La Halle aux grains»
(1 rue des Tanneurs)

à La Rochefoucauld
14 heures 30



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Carsat

ARS

RSI

En partenariat avec :

ARS

ARS

ARS

ARS

ARS

ARS



La Pyrale du buis est de retour... pensez à traiter vos sujets

Reconnaître la chenille verte appelée pyrale du buis.

Au stade larvaire il est difficile de reconnaître la pyrale du buis. Mais elle devient ensuite une chenille verte très reconnaissable, avant d'évoluer nymphe puis en papillon blanc et brun avec des irisations dorées.

La chenille verte : La chenille verte a une tête noire et des stries vertes foncées. On note également la présence de points noirs. La chenille verte du buis, ou pyrale du buis, n'est pas urticante. Elle ne présente donc aucun danger pour l'homme et peut être manipulée sans protection. Vous constaterez également l'apparition de petites toiles, comme des toiles d'araignées, caractéristiques de la pyrale du buis. Ces chenilles deviennent ensuite des papillons de couleur blanche et brune qui volent à proximité des buis dès la nuit tombée. Lorsque vous aurez diagnostiqué la présence de chenilles vertes sur vos buis, n'hésitez pas à prévenir vos voisins détenteur de buis car il est fort probable qu'il soient rapidement infestés. Au plus ils prendront le problème précocement et au plus les chances d'éradications seront élevées.

Lutte et traitement contre la pyrale du buis.

La première chose à faire lorsque vous constatez la présence de chenilles vertes dans vos buis, c'est de les retirer manuellement. Au plus vite vous détruisez le maximum de chenilles et au mieux vous faciliterez la lutte contre la pyrale du buis. Mais cette action n'est pas suffisante et il faut aussi traiter contre la chenille de manière biologique.



La lutte biologique est le moyen de lutte le plus efficace.

Le produit à pulvériser est le **Bacillus thuringiensis**.

Il faut pulvériser sur l'ensemble des buis, idéalement sur et sous les feuilles car les pontes ont lieu sous les feuilles.

Il faut renouveler l'opération tous les mois jusqu'à l'hiver.

Attention, après le 1er traitement, vous constaterez une amélioration et la repousse des feuilles, mais qui ne résoudra pas définitivement le problème.

Le cycle de vie de la pyrale du buis conduit à plusieurs pontes dans l'année. Si vous ne renouvelez pas le traitement, les œufs ou les larves non traitées donneront lieu à de nouvelles invasions de chenilles vertes.

En savoir plus sur <http://www.jardiner-malin.fr/fiche/buis-chenille-pyrale.html>



Recette du jour : TARTE DU SOLEIL

La méthode

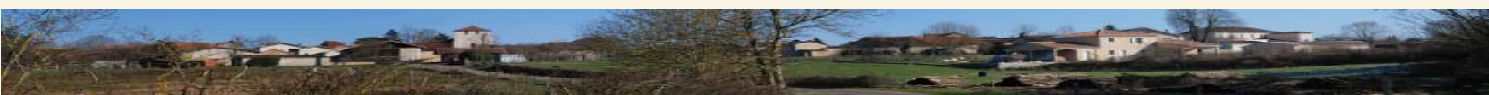
1. Posez un disque de pâte feuilletée sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
2. Étalez la garniture sur la pâte en veillant à laisser une bordure d'environ 2 cm. Humidifiez la bordure avec de l'eau puis couvrez avec le second disque de pâte. Soudez les bords en appuyant avec les doigts.
3. Disposez un verre retourné au centre de la pâte feuilletée.
4. Coupez des bandes en partant du verre vers l'extérieur. Coupez d'abord la pâte en quatre puis chaque quart en trois, puis chaque tiers en deux. On obtient ainsi 6 parts dans chaque quart et donc 24 parts en tout.
5. Retirez le verre puis torsadez chaque bande de pâte en veillant à ne pas trop les tourner sinon la partie la plus proche du centre risque de se casser.
6. Badigeonnez la pâte de jaune d'œuf.

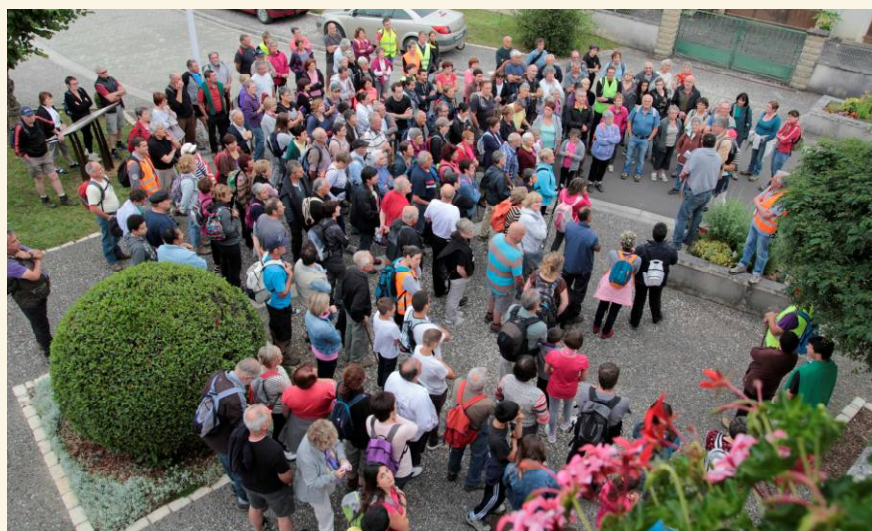
La cuisson

Au four, préchauffé à 180 °C, environ 40 minutes.

Des idées de garniture

- Salée : Jambon blanc, gruyère rapé. Tapenade-parmesan. Pesto-pignon. Ricotta-épinard. Filet de truite-fromage frais-aneth. Crème de roquefort-raïssins secs. Pesto-jambon-parmesan. Ail-persil,
- Sucrée : confiture, compote, crème de marrons, caramel au beurre salé, lemon curd, pâte à tartiner.





La balade du vendredi à St-Projet-St-Constant a été suivie par 200 marcheurs le 1er juillet. Au programme : l'église du bourg, le logis Maret, la ZAC Les Hauts de Bandiat, St-Constant, sa maison forte et les reste de l'église, le château des Ombrais et de Puyvidal.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51
Bureau du maire : 05 45 62 28 22
Télécopie : 05 45 62 16 73
Messagerie : mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr